

Un exemple dans le secteur agricole

**► Carte d'identité et Présentation de la situation**



Marie-Monique Alletru est associée en GAEC avec son mari et un de ses fils, sur une exploitation composée d'environ 150ha de cultures et d'une centaine de vaches laitières. Une partie du lait produit sert pour la fabrication de fromages.

En tant que cheffe d'exploitation, Mme Alletru est en charge de différentes missions : fabrication, vente et livraison des fromages, traite des vaches, comptabilité... Elle a des semaines chargées, et travaille de nombreuses heures.

Suite à un accident en 2018, elle a des séquelles au niveau cognitif et une fatigabilité importante. L'assistante sociale de la MSA va solliciter Cap emploi pour accompagner le GAEC dans la recherche de solutions favorisant le maintien en activité de Mme Alletru.

**➡ Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi**

Cap emploi identifie des solutions de compensation et les propose à l'agricultrice et à ses associés.

- En juillet 2022, Cap emploi mobilise un prestataire spécialisé en troubles cognitifs, via une PAS – [Prestation d'Appui Spécifique](#)-, afin de réaliser un bilan complet de ses capacités et de ses limites sur le plan cognitif. Une sensibilisation auprès des associés et salariés est réalisée pour qu'ils puissent mieux comprendre ses difficultés de santé et leurs répercussions au quotidien.
- Parallèlement, une personne est embauchée 65h/mois pour une durée de 6 mois - de juin à novembre 2022 – pour aider Mme Alletru lors de la fabrication des fromages et pour la traite des vaches. Une partie du coût du salaire est pris en charge par l'Agefiph.
- Puis à partir de janvier 2023, le dispositif de la [Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap](#) permet de pérenniser cette organisation avec le maintien du salarié à temps partiel.

Aujourd'hui Mme Alletru a adapté son temps de travail en temps partiel, ce qui a eu un impact favorable en réduisant la fatigue et les douleurs.



**🗨️ Témoignages**



**Marie-Monique Alletru, exploitante agricole**

J'ai eu un problème de santé, il y a 5 ans. Au départ je ne me sentais pas bien physiquement ni moralement, du coup j'ai appelé la MSA pour trouver de l'aide. Je ne connaissais ni l'Agefiph, ni Cap emploi. J'ai pu exprimer mes difficultés à Mme Gabillard, assistante sociale à la MSA. Puis on a contacté Mme Brunellière de Cap emploi.

Avec elle, on a monté un dossier Agefiph et on a engagé une personne pour m'aider. Même si c'est difficile pour moi de laisser la fromagerie, ça me soulage bien au niveau fatigue. C'est un jeune, il est gentil et attentionné.

Mme Brunellière est une personne à l'écoute et bienveillante. Je lui dis un grand merci. Je ne pensais pas que nous pourrions avoir cette aide. Je conseille aux personnes dans la même situation de contacter Cap emploi.

**Élise Brunellière, chargée de mission handicap à Cap emploi 85**

Le signalement fait à Cap emploi par Mme Gabillard, travailleur social à la MSA, et les multiples échanges entre nous ont permis un accompagnement de proximité de Mme Alletru, en fonction de ses besoins.

De plus, l'expertise des prestataires a été un appui indispensable pour comprendre sa situation.

L'aide financière Agefiph sécurise le maintien dans l'emploi de Mme Alletru qui peut envisager plus sereinement la fin de sa carrière.

